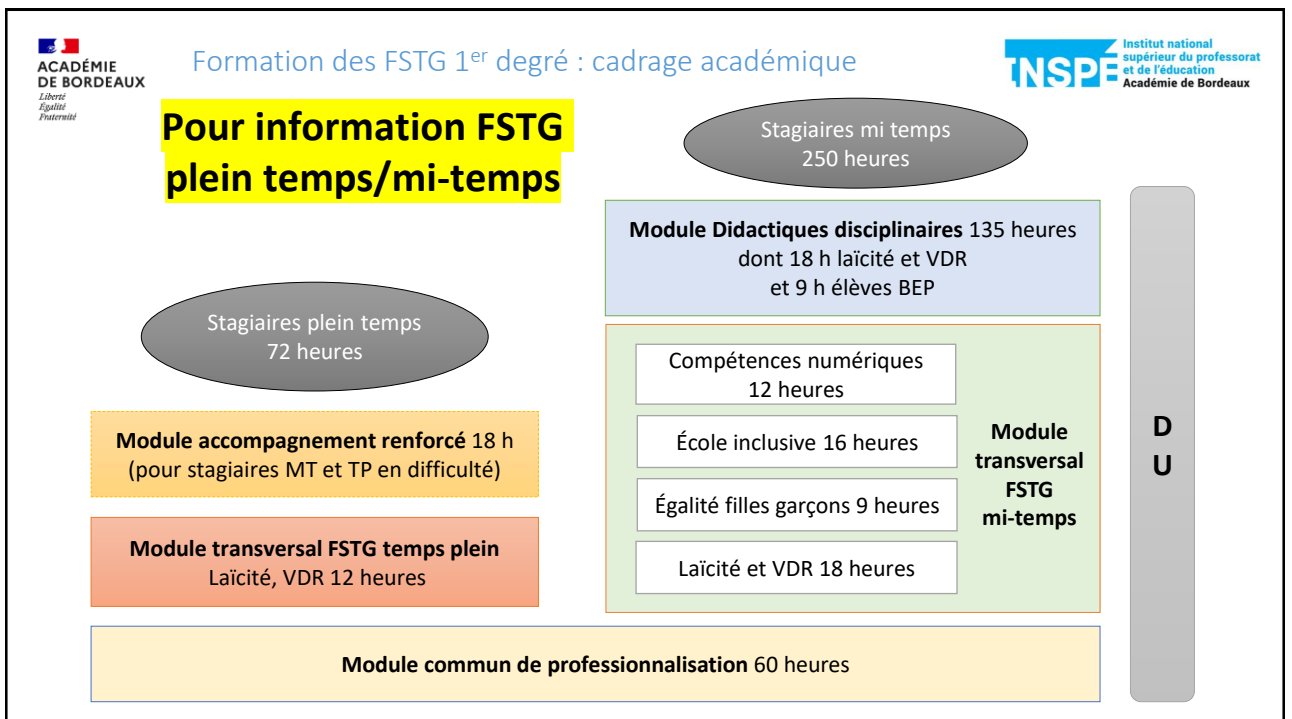
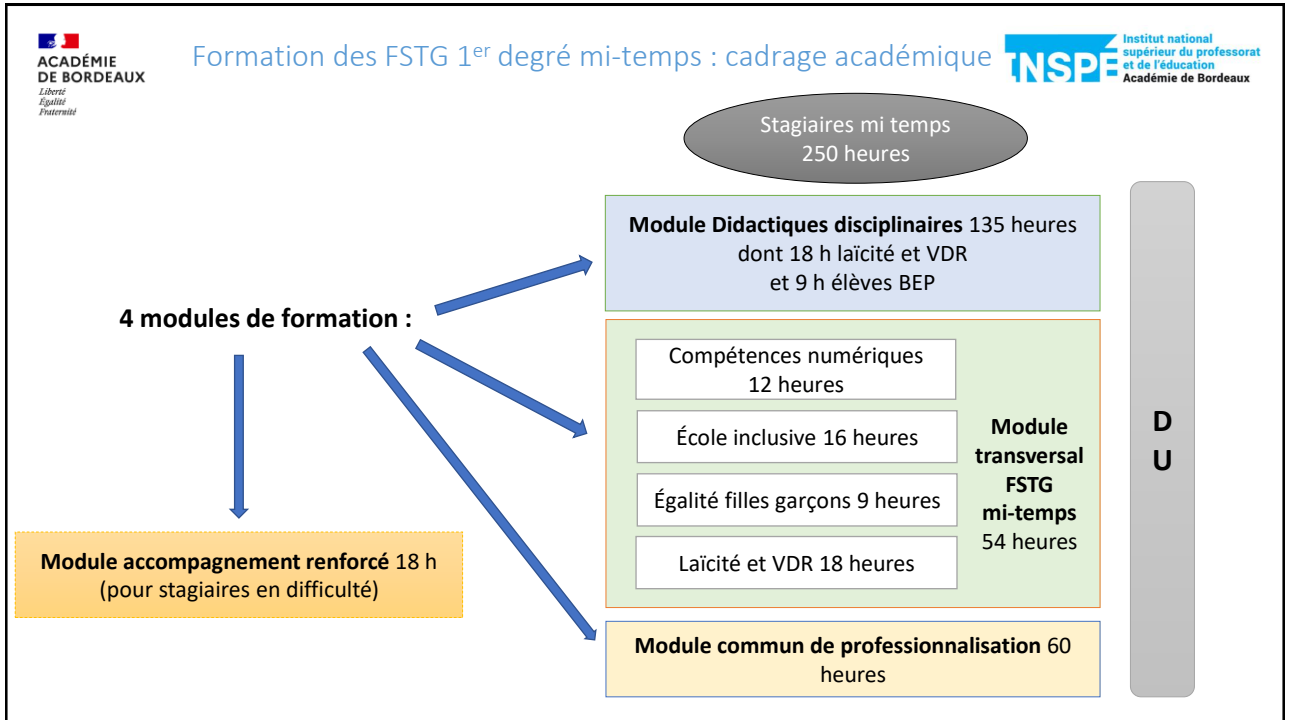


Diplôme Universitaire (DU) Formation des FSTG 1^{er} degré affectés à mi-temps

Cadrage ministériel du DU mi-temps

- Le DU prend appui sur le référentiel de compétences de 2013 : 3 domaines de compétences:
 - A. *Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale*
 - B. *Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages*
 - C. *Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel*
- Le DU à mi-temps concerne les FSTG issus d'un master 2 non MEEF, mais aussi des personnes renouvelées ou prolongées
- DU de 220 à 250 heures, une évaluation par compétences permet la certification du DU si un niveau minimal de 2 (sur une échelle de 0 à 4) est atteint pour chaque compétence (attendu de fin de formation initiale)
- Co-tutorat (visites PEMF et PINSPE) permet un regard croisé enrichi sur les compétences à atteindre
- Cahiers des charges de la formation des FSTG dans le domaine « Communauté éducative » : module transversal
 - Valeurs de la République et laïcité; égalité filles-garçons; éducation Inclusive et élèves à besoins particuliers, compétences numériques.



Contenus disciplinaires du module didactique

Didactiques disciplinaires 135 heures

Mathématiques 30 heures
dont 3 h élèves BEP
et 3 h laïcité et VDR

Histoire, géographie, EMC 15 heures
dont 3 h laïcité et VDR

Français 30 heures
dont 3 h élèves BEP
et 3 h laïcité et VDR

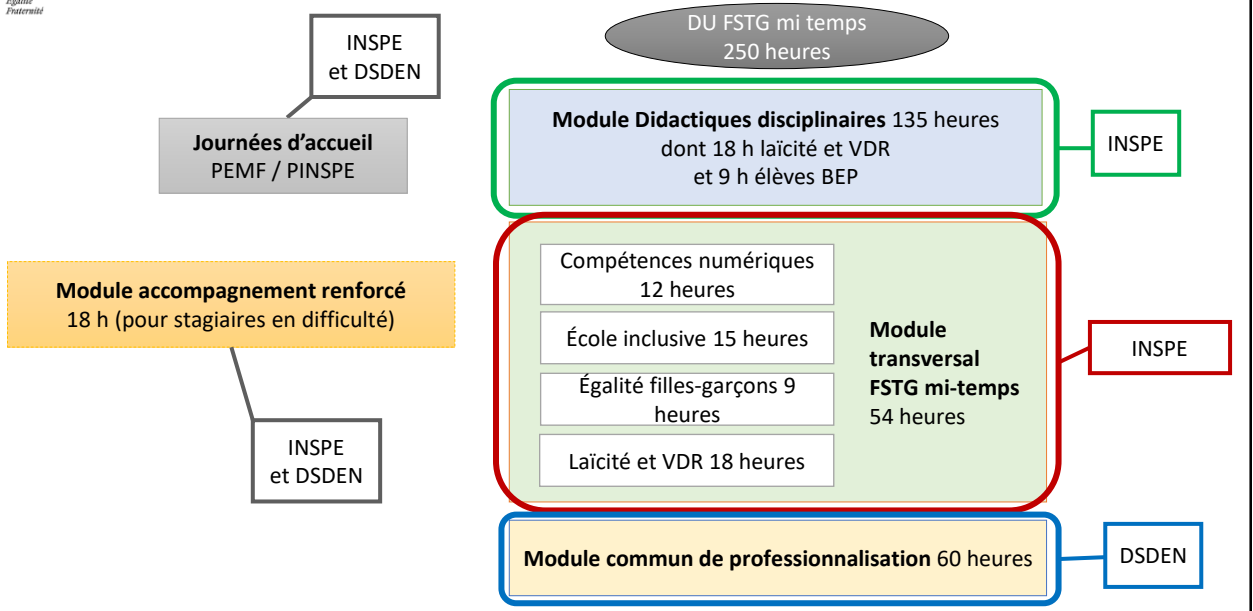
Arts 15 heures
dont 2 h laïcité et VDR

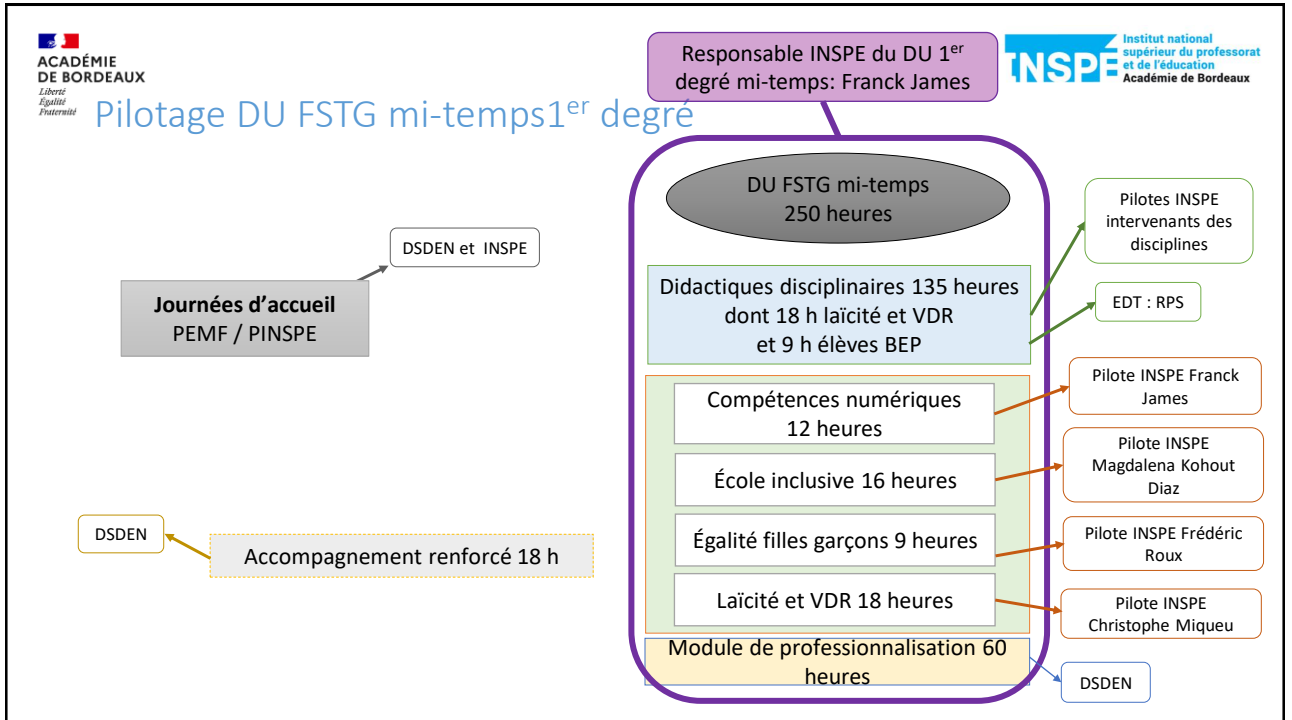
EPS 15 heures
dont 3 h élèves BEP
et 3 h laïcité et VDR

Sciences et technologie 15 heures
dont 2 h laïcité et VDR

LVE 15 heures
dont 2 h laïcité et VDR


DU FSTG mi-temps : interventions INSPE et DSDEN





Modalités d'évaluation du DU 1^{er} degré (fonctionnaires stagiaires à mi-temps)

Principes généraux de l'évaluation du DU

- L'évaluation prend systématiquement appui sur la pratique de classe.
- Les différents modules sont impliqués dans le processus d'évaluation (module transversal, module didactique, module de professionnalisation): 3 blocs évaluatifs 
- Les 3 blocs évaluatifs permettent de valider les **compétences** du professeur rassemblées dans le [tableau final](#) (sélection des compétences du référentiel 2013). Il n'y a pas de cloisonnement stricts entre les blocs évaluatifs: toutes les évaluations peuvent irriguer le tableau final,
- Le niveau de maîtrise de chaque compétence en fin de DU doit être de 2 au minimum (échelle de 0 à 4, voir [tableau](#))
- Les compétences validées par les PEMF lors de leurs visites peuvent être intégrées dans le tableau final et être prises en compte pour la certification

[Evaluation 1](#)

- Rédiger un **écrit de 5 pages** consistant à **décrire** et à **analyser** une situation de classe qui interroge un objet pris parmi les 4 du module transversal (1-laïcité et valeurs de la république, 2-inclusion et élèves à besoins particuliers, 3-égalité filles garçons, 4-compétences numériques).
- La question retenue est propre **au vécu de classe** du stagiaire et non un cas d'étude général pris dans un contexte étranger à sa classe. Aux vacances de Noël le stagiaire aura pris contact avec le formateur qui l'évaluera. Cet écrit est à rendre au 5 mai 2023.
- Les éléments théoriques dispensés dans les cours de ce module viendront alimenter la réflexion du stagiaire.
- L'évaluateur est un intervenant du module transversal qui peut orienter/accompagner/conseiller le stagiaire.

Evaluation 2

- Rédiger un **écrit de 10 pages** consistant à décrire et analyser une situation de classe qui interroge un **aspect didactique** propre à l'un des 7 blocs disciplinaires du module didactique (français, maths, EPS, HGEMC, SET, Arts, LV); le choix de la discipline retenue incombe au stagiaire.
- Soutenir individuellement à l'**oral pendant 15 minutes** le travail relatif à cet écrit (10 min de présentation et 5 min de questions)
- L'écrit est à rendre le vendredi 5 mai 2023 au formateur d'une des disciplines choisies et intervenant dans ce module, ce formateur est l'évaluateur de la partie écrite et de la soutenance. Aux vacances de Noël le stagiaire aura pris contact avec le formateur qui l'évaluera.
- Soutenances: semaine du 15 au 19 mai 2023.
- Des [éléments de cadrage](#) pour rédiger cet écrit sont donnés dans ce document.

Repères pour l'écrit de l'évaluation 2

-L'écrit de l'évaluation 2 interroge un aspect didactique d'une séance d'enseignement mise en œuvre dans la classe. Il est de 10 pages environ (15 à 20 000 signes, hors annexes et bibliographie), dans lequel le fonctionnaire stagiaire mobilise une ou deux références scientifiques de la discipline retenue afin d'analyser une séance d'enseignement. La discipline choisie pour cet écrit (maths, français, arts, EPS, HGEMC, SET ou LV) incombe au stagiaire. Il pourra demander conseil à un des professeurs qui intervient dans le DIU de cette discipline s'il le désire. Il n'y a pas de suivi formel pour cet écrit.

-L'écrit devra comporter les éléments suivants : 1) l'identification d'un problème en didactique (une question) qui donne à l'écrit son fil directeur, 2) la description et l'analyse d'une situation professionnelle vécue par le fonctionnaire-stagiaire, et 3) la mobilisation d'une ou deux références scientifiques en relation avec la recherche en éducation.

-Cette situation professionnelle devra être précisément contextualisée (type d'établissement, cycle, classe, profil des élèves, moment dans l'année, dans la journée etc.). La description de cette situation professionnelle devra se concentrer sur les éléments pertinents au regard du sujet choisi. Elle pourra, si nécessaire, s'appuyer sur des éléments annexés au rapport : plan de la classe, retranscription de quelques dialogues, travaux d'élèves, textes réglementaires (programmes, instructions, éléments du socle commun...), ou tout autre document jugé utile à l'analyse.

-Les travaux de recherche sur lesquels s'appuiera l'analyse doivent répondre aux critères académiques usuels. Il peut s'agir d'un article de revue scientifique ou d'un chapitre d'ouvrage. Ces travaux devront être brièvement présentés. Il n'est pas utile en revanche de présenter dans cet écrit toutes les conclusions ou tous les résultats mis en évidence par le chercheur : il faut sélectionner les éléments pertinents compte tenu du sujet choisi pour l'écrit. S'il le juge utile, l'auteur de l'écrit pourra faire de brèves références à d'autres travaux de recherches. Ces références seront rassemblées dans une bibliographie annexée à la fin du mémoire.

-Il ne s'agit pas, dans cet écrit de juxtaposer la description d'une situation professionnelle et la présentation d'un article de recherche, mais bien d'articuler les deux, de montrer comment la recherche peut éclairer une situation professionnelle, et contribuer ainsi à la construction d'une professionnalité enseignante sur les aspects didactiques.

-Quelques règles à suivre pour l'écriture :

• L'écrit doit débuter par une introduction brève présentant le problème traité et les références des travaux mobilisés dans l'analyse.

• Le propos doit être structuré, avec des titres apparents qui faciliteront la circulation du lecteur dans le texte. A l'intérieur de chaque section, les paragraphes seront de taille raisonnable (pas de retour à la ligne intempestif, ni de paragraphe s'étendant sur plus d'une page).

• La première personne du singulier peut être utilisée

• Le texte doit répondre aux normes en vigueur dans les publications académiques (respect des normes bibliographiques, texte justifié, langue et style soignés)

• Une brève conclusion récapitulera les acquis de la réflexion et son apport dans la construction d'une professionnalité enseignante. Elle en indiquera les prolongements éventuels.

Critères possibles d'évaluation de l'écrit 2 et de sa soutenance

• L'écrit porte sur un problème didactique précisément identifié, et qui donne son fil directeur à l'analyse

• Les travaux scientifiques utilisés sont compris et correctement résumés

• La situation professionnelle est contextualisée, décrite et analysée avec précision

• L'écrit établit des liens pertinents entre les travaux de recherche et l'analyse des situations professionnelles afin d'apporter des éléments de réponse au problème posé

• L'écrit et la soutenance orale sont exprimés dans une langue claire et correcte.

• L'écrit est bien présenté (respect des normes bibliographiques, présentation matérielle du mémoire, etc.) ; la soutenance s'appuie sur un support clair qui met en écho les idées fortes de l'écrit.

La prestation du stagiaire sur l'exercice écrit et la soutenance orale permet d'évaluer ses compétences sur une échelle de 0 à 4 (partie bleue évaluation 2)

Evaluation 3

❑ **Deux visites** sont réalisées dans l'année par un PINSPE. Ces visites sont formatives et certificatives et visent à repérer les compétences professionnelles listées sur le [second rapport](#). Un niveau minimum de 2 (sur une échelle de 4) est attendu chez les stagiaires.

- formatives car elles doivent permettre d'évaluer des éléments relevant de 1) la préparation de classe, 2) la mise en œuvre de séances et 3) la capacité du stagiaire à analyser sa pratique, ceci dans une perspective d'**amélioration continue entre les deux visites** sur ces éléments spécifiquement pointés.

-certificatives car elles conditionnent l'obtention du DU si les axes d'amélioration étaient absents à l'issue de la dernière visite.

Les compétences pointées sur le rapport de la seconde visite peuvent également être alimentées et complétées celles du [tableau final](#)

Feuille de compétences présente sur la rapport de la seconde visite INSPE

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
(CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14)

	Niveau
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination E1	
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité E3	
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes E1	
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) E3	
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement E3	
Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles E1	

Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)

Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. E2	
Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés E2	
Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. E2	
Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent E3	
Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter. E3	

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel (P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14)

Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) E3	
--	--

Tableau final des compétences retenues pour la certification du DU 1^{er} degré (le niveau 2 est le niveau minimum requis pour l'ensemble de ces compétences)

Compétences	Evaluation	Niveau atteint					
		0	1	2	3	4	
Respecter une éthique professionnelle (laïcité, égalité filles garçons, valeurs...)	Evaluation 1						<input type="text"/>
Différencier (inclure, adapter...)							
Intégrer des outils numériques							
Analyser sa pratique professionnelle	Evaluation 2						<input type="text"/>
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique							
Concevoir son enseignement	Evaluation 3						<input type="text"/>
Mettre en œuvre une unité d'apprentissage							
Maîtriser le français pour communiquer							
Evaluer les élèves							

Niveaux de maîtrise des compétences sur une échelle de 0 à 4

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.